

FRANCE.		ÉTRANGER.	
Un mois... 6 fr.	Un mois... 7 fr.	Trois mois... 18	Trois mois... 18
Trois mois... 18	Six mois... 30	Six mois... 30	Six mois... 30
Six mois... 30	Un an... 48	Un an... 48	Un an... 48

LA PRESSE

INSERIONS.
1 fr. 50 c. la petite ligne; 3 francs ligne de colonne. Toute insertion est expressément subordonnée à l'approbation préalable du gérant.
Les lettres et paquets non affranchis sont RIGOREUSEMENT REFUSÉS.

Toutes les communications et réclamations relatives à la rédaction politique doivent être adressées au RÉDACTEUR EN CHEF.

Bureaux : rue Saint-Georges, 16, à Paris.
Les abonnements datent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Toutes les communications relatives à l'administration du journal et à la rédaction du feuilleton doivent être adressées à M. DURANIER.

Paris, 1^{er} octobre.

Les idées simples, les idées justes sont, en France, les dernières qu'on adopte; d'abord on commence par les rejeter et par prétendre qu'elles sont fausses; plus tard on se borne à les ajourner et à dire qu'elles ne sont pas mûres; enfin, un beau jour, on finit par les admettre et par oublier tout ce qu'on a écrit pour les combattre. Il ne faut donc pas que ceux qui ne recherchent en toutes choses que le vrai, l'utile et l'applicable, sans esprit d'école, de coté, de parti, se laissent aller au découragement lorsqu'ils voient leurs propositions froidement accueillies ou dédaigneusement écartées, quelquefois même bafouées. Combien d'années d'existence n'a-t-il pas fallu que la *Presse* comptât avant qu'on en vint à reconnaître la justesse des bases économiques sur lesquelles elle a été fondée? Le *National*, la *Gazette de France*, la *Quotidienne*, etc., etc., avant de se résoudre à réduire leur prix d'abonnement, n'ont-ils pas répété en chœur, sur tous les tons, que toute réduction était impossible? Ayons confiance dans l'avenir, sachons attendre, et nous verrons de même se réaliser plusieurs des améliorations qui, au lieu de faire réfléchir profondément les hommes d'état qui nous gouvernent, nous inspirent, n'obtiennent d'eux aujourd'hui qu'un sourire de tranchante et dédaigneuse incrédulité; sachons attendre patiemment et nous verrons l'obligation du service militaire disparaître de nos lois, et le jour arriver où non seulement ne seront plus soldats que ceux qui le voudront; mais encore ne sera pas soldat qui voudra, où ce sera une faveur d'être admis dans l'armée, comme aujourd'hui c'en est une d'entrer dans la garde municipale, dans l'administration des douanes, des contributions indirectes, etc., etc.; sachons attendre et nous verrons l'impôt direct changer de caractère, peser moins et produire plus, acquitté sans contrainte et considéré par les contribuables comme un bienfait, parce qu'alors, non-seulement l'impôt les fera participer aux avantages qu'il procure aujourd'hui, mais il leur en assurera de nouveaux; la perception de l'impôt se confondra dans le paiement de la prime qui les garantira contre tout risque d'incendie, de grêle, d'inondation, d'épizootie; l'instruction publique sera gratuite comme la justice; l'impôt sera le levier à l'aide duquel la propriété pourra réduire le poids de la dette hypothécaire qui l'écrase; l'impôt sera le lien qui associera le crédit de l'individu au crédit de l'état; l'impôt sera la base sur laquelle se fondera une grande institution de prévoyance sociale, une vaste caisse publique de retenues et de retraites, qui fera, dans l'intérêt des travailleurs libres, ce que fait aujourd'hui le gouvernement dans l'intérêt de ses fonctionnaires et de ses employés; sachons attendre et nous verrons la police, monument de barbarie et honte de notre siècle, remplir des fonctions toutes nouvelles qui la réhabiliteront dans l'estime des peuples; sachons attendre et nous ne verrons plus des hommes laborieux, des familles entières exposés à mourir de faim, tandis qu'une multitude de paresseux et de fripons vit aux dépens d'une charité aveugle, qui, pour un peu de bien qu'elle fait au hasard, encourage, sans le savoir, beaucoup de mal. L'état de civilisation prétendue dans lequel nous vivons est un état d'obscurité profonde, où gouvernants et gouvernés ne voient pas plus clair les uns que les autres; un jour la lumière se fera, et l'ordre qui manque aujourd'hui au sein de la société s'établira aussitôt; il suffira, pour opérer ce prodige, de l'adoption de deux ou trois idées très simples qui existent en germe; il n'y a qu'à le féconder. Attendons patiemment ce moment; peut-être l'attendrons-nous moins longtemps que nous ne le pensons. Mais qu'il nous soit permis de citer quelques lignes du *Journal des Débats*, extraites d'un article où il passe en revue ce matin les travaux de la dernière session des conseils généraux. Voici ces lignes :

« Depuis treize ans, le gouvernement a beaucoup fait pour améliorer l'éducation du peuple : la loi votée en 1833 a porté ses premiers fruits; depuis trois ans, surtout, grâce au zèle de M. Villemain, qui n'a rien négligé pour en développer les excellents principes et pour en corriger les imperfections, cette loi populaire a fait et continue de faire un bien considérable. Malheureusement, le bien qui reste à faire est plus considérable encore, et si le nombre des écoles et celui des élèves ont doublé depuis dix ans, le grand nombre des communes qui manquent encore d'une école fait un triste contraste avec l'état florissant où l'instruction primaire est arrivée dans quelques pays voisins. Quoi qu'il en puisse coûter à notre amour-propre, il faut reconnaître que, dans cette voie, nous sommes restés en arrière de la Belgique, de la Prusse, de l'Autriche elle-même, et l'on peut dire encore aujourd'hui, comme il y a quelques

années, que la Suisse sait lire et que la France ne sait pas lire. Il n'y a donc pas de temps à perdre pour nous mettre à l'œuvre de regagner le terrain que nous avons perdu. Il y a des à présent un point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est l'insuffisance du traitement que reçoivent les instituteurs. Si l'on veut avoir des maîtres qui comprennent leur devoir et qui se dévouent à le remplir, il semble que la première chose à faire, c'est de leur assurer les moyens de vivre. Cependant, c'est à quoi la loi de 1833 paraît avoir le moins songé. Pour trouver dans chaque commune un homme capable de remplir ces fonctions délicates, on a cru faire assez de leur promettre 200 fr. sur le budget de la commune! De là, deux résultats aussi fâcheux l'un que l'autre : les hommes instruits et honorables s'éloignent d'une carrière qui ne leur offre aucun moyen assuré d'existence, et les écoles sont dépeuplées du refuge des hommes qui n'ont rien de mieux à faire, et qui ne présentent ni les garanties de savoir, ni les garanties de moralité désirables. Ou si quelques hommes de conscience et de mérite se dévouent à cette mission ingrate, la position mesquine et subalterne à laquelle ils se trouvent réduits, les privera nécessairement de la considération sans laquelle ils sont impuissants à faire le bien. Voilà le mal auquel il est urgent de porter remède; les conseils généraux sont unanimes sur ce point : pour avoir des instituteurs, et pour les avoir tels qu'on doit les souhaiter, ce n'est pas trop de doubler leur traitement; tous les expédients proposés pour obvier à cet inconvénient seront inefficaces. »

Il a fallu dix années au *Journal des Débats* pour reconnaître que la rétribution de 200 fr. assurée par la loi du 28 juin 1833 aux instituteurs primaires n'était pas suffisante! Et quand nous disions cela, nous, à l'époque où la loi fut présentée par M. Guizot, dans une pétition que nous adressâmes à la chambre des députés, et dans un journal dont le nombre des abonnés dépassait cent mille; quand nous demandions que le traitement des instituteurs primaires fût assimilé à celui des ministres du culte; quand nous disions que ce traitement ne pouvait être moindre, car s'il suffit à peine au prêtre qui vit seul, exempt de charges domestiques, à plus forte raison est-il indispensable aux besoins de la famille souvent nombreuse de l'instituteur; quand nous insistions en outre sur l'immense force que donnerait à l'état une milice soldée par lui de quarante mille instituteurs primaires éclairés et dévoués, dut-il avoir cent mille soldats de moins, notre voix était la seule qui osât se faire entendre, qui osât parler un tel langage, et l'on disait de nous que nous avions l'esprit faux et trop absolu, que nous voulions l'impossible! Que voulions-nous donc? Nous voulions purement et simplement qu'on arrachât à leurs foyers, à leurs champs, à un moins grand nombre de jeunes gens vigoureux, dont la santé et les mœurs vont s'altérer dans les villes et le désœuvrement, sans qu'on parvienne à en faire de véritables soldats, et qu'on payât mieux les maîtres aux mains desquels on remet si légèrement le sort de l'avenir. Aujourd'hui, que propose le *Journal des Débats* dans un de ces accès de témérité qui caractérisent sa rédaction?—Il propose de doubler le traitement de 200 fr. des instituteurs communaux. Or, c'est absolument comme s'il réduisait de 40 fr. le prix de son abonnement; il y perdrait cent mille francs par an, et n'y gagnerait pas un abonné. Tel est l'effet de toutes les demi-mesures, de toutes les mesures mal conçues. Hors des termes dans lesquels nous avons posé en 1833 la question du traitement des instituteurs primaires, on ne fera rien d'efficace, rien d'utile, rien de simple, rien de grand, car il n'y a de grand que ce qui est simple, de fécond que ce qui est vrai, de durable que ce qui est juste.

L'ordre moral est si nécessaire aux hommes, et la conscience publique se montre, pour ceux qui s'en écartent, un juge si sévère, que nous ne devons pas nous étonner de voir les écrivains intelligents du parti radical désavouer énergiquement toute alliance avec les feuilles légitimistes. Le *National* trace aujourd'hui profondément la ligne de séparation qu'il établit entre le parti légitimiste et son propre parti. Cette rupture éclatante, ce désaveu de tous les efforts tentés depuis quelques années par certains meneurs légitimistes pour amalgamer leur parti avec le parti révolutionnaire, méritent l'attention des hommes politiques. Nous reproduisons donc une grande partie de l'article du *National* qui nous paraît très remarquable comme engagement de sa part pour l'avenir, et comme symptôme de la situation que les feuilles légitimistes ont faite à leur parti :

« Comment, en effet, s'est produit chez nous le parti légitimiste? comment sont arrivés par deux fois aux Tuileries ces princes dont la France, en 1815, avait oublié jusqu'au nom? A mesure que les armées étrangères eurent pénétré sur notre territoire, on les a vus se glisser derrière elles pour tâcher de ressaisir ce qu'ils appelaient leur héritage. Le duc

d'Angoulême, débarqué à Saint-Jean-de-Luz, se fait conduire à Bordeaux par le corps d'armée de Beresford; le comte d'Artois suit d'étape en étape l'armée de Silésie; ils assiègent l'antichambre des rois coalisés et de leurs généraux pour qu'on leur rende leur trône; et quand arrivés à Paris, les monarches envahisseurs tentent à imposer les Bourbons à la France, il se trouve quelques intriguants affublés de mouchoirs blancs et de cocardes blanches qui poussent sur le passage d'Alexandre ces deux cris inséparables : *Vivent les alliés! vivent nos princes légitimes!* La nation, stupéfaite, épuisée, veuve de ses défenseurs, trahie par ses chefs, les regarde faire avec une muette douleur. Alors, les princes coalisés prennent assez d'assurance pour rétablir chez nous les principes de la légitimité, en accordant au comte d'Artois l'objet de ses pressantes requêtes; et celui-ci, pour leur marquer sa reconnaissance, se hâte de signer une convention par laquelle il leur livre 53 places fortes, 12,000 bouches à feu, 31 vaisseaux et 12 frégates dont la perte, pour la France, peut être estimée à plus de 200 millions. Voilà, en deux mots, l'histoire de la première restauration. Quant à la seconde, personne encore ne s'est avisé de nier ceci : qu'elle n'aurait point eu lieu si la France n'avait pas éprouvé à Waterloo la plus douloureuse des catastrophes qui soient inscrites en lettres de sang dans son histoire. Sans les Anglais et les Prussiens armés pour le rétablir, jamais Louis XVIII ne serait rentré aux Tuileries, et il l'avouait lui-même hautement.

Tel est le passé vrai du parti légitimiste, et tout l'art des sophistes ne parviendra pas à le colorer d'aucune illusion aux yeux de la France. On nous dit qu'il empêcha alors le démembrement de notre pays, en menaçant les alliés de réunir l'armée vendéenne à l'armée de la Loire. Cette anecdote posthume fait honneur à l'imagination de ceux qui l'ont inventée pour laver le drapeau blanc; mais il y a pour eux un malheur, c'est que la prétendue menace aurait eu lieu au mois de juillet 1815, et qu'à cette époque, il n'y avait plus d'armée vendéenne, l'ouest ayant été complètement pacifié par le général Lamarque. Il faudrait donc s'abstenir de ces contes faits pour répondre aux sentiments généraux de quelques jeunes gens, mais qui ne reposent sur aucun fait réel. La vérité est que le parti légitimiste, non seulement n'a jamais manqué depuis 50 ans la pointe d'une épée aux ennemis de la France, mais qu'il a été constamment l'instigateur des coalitions formées contre elle, et le complice de ceux qui l'ont envahie. Lorsqu'il a déchiré le sein de la France par la guerre civile, ce sont les Anglais qui lui ont fourni des munitions et des armes. Quand le comte d'Artois se proposa de prendre le commandement de l'armée vendéenne, ce fut Catherine de Russie qui lui céda l'épée. Quand les royalistes de 1792 furent maîtres de Toulon, leur premier soin fut de le livrer aux Anglais. Toujours, depuis le commencement de notre révolution, l'aspect du drapeau blanc sur un point de notre territoire a été pour l'étranger un signal indiquant qu'il y serait le bien venu.

Après avoir complété ce tableau, que les journaux légitimistes contesteront sans doute, le *National* soutient que le parti légitimiste ferait encore ce qu'il a fait; « car ses conditions d'existence et de succès, dit-il, n'ont pas changé; car « à moins d'être les plus irréfléchis et les plus inconséquents des hommes » ses partisans ne peuvent songer à le relever sans l'appui de l'étranger, et « c'est là un malheur attaché au parti légitimiste, ajoutez-il, c'est là ce qui lui imprime un signe de réprobation. »

Voici, d'un autre côté, comment le *National* répond à l'observation que nous lui avons faite qu'il ne pouvait logiquement regarder les légitimistes comme moins suspects à l'égard des libertés publiques qu'à l'égard de la défense nationale. C'est la conclusion de son article :

« Maintenant, dit-il, qu'au nom de ce même drapeau on vienne nous parler de liberté, d'indépendance nationale, et même de réforme et de suffrage universel, nous dirons nettement que si ces mots sont prononcés de bonne foi par quelques légitimistes entourés d'illusions, ils ne sont, dans la bouche des autres, que d'odieux mensonges. Le parti légitimiste a été quinze ans sur le trône. En fait de liberté, il nous a donné la censure; en fait de suffrage universel, le double vote. Quand il aura fait autre chose, nous pourrions croire à ses tendances libérales et nationales. Quand il aura renié ses princes, agens de l'étranger, nous pourrions accueillir ses débris s'ils viennent à nous après avoir brûlé leur drapeau. Jusque-là, que le parti légitimiste suive sa ligne et nous la nôtre. Elles n'ont rien de commun, ni but, ni milieu, ni point de départ. Son alliance avec nous ne peut être qu'une cause de confusion pour les esprits et de démoralisation pour les consciences. Qu'il reste donc dans son camp et nous dans le nôtre. »

Ainsi, reniez vos princes, brûlez votre drapeau, soyez les plus inconséquents et les plus irréfléchis des hommes, renoncez à vos seules conditions d'existence et de succès, sinon vous continuerez d'être marqués d'un signe de réprobation, vous serez les complices de l'étranger, et l'on vous dira nettement que toutes vos déclamations libérales et nationales ne sont que d'odieux mensonges. Voilà l'ultimatum que les radicaux adressent au parti légitimiste. C'est en même temps celui de la gauche constitutionnelle qui y joint d'ailleurs toutes les marques possibles de mépris. Voilà pourtant la situation que quelques sophistes ont su faire à un grand et honorable parti!

Malgré la fausse situation que sa malencontreuse alliance avec

FEUILLETON DE LA PRESSE. — 2 OCTOBRE.

Gaîté. — *Pamela Giraud*, pièce en cinq actes, par M. H. de Balzac.

M. de Balzac est un des esprits à la fois les plus vifs et les plus persévérants de ce temps-ci. — L'on a dit que la patience était la moitié du génie; personne ne peut rien dans l'auteur du *Père Goriot* et des *Scènes de la vie de province* une opiniâtreté de travail à l'épreuve de toute fatigue; — le *Labor improbus omnia vincit* semble avoir été écrit pour lui. En effet, bien différent des natures spontanées qui trouvent tout d'abord la forme qui leur est propre, M. de Balzac a fait d'immenses efforts pour dégager sa pensée du bloc; de ces tâtonnements multipliés il est résulté une infinité d'ébauches plus ou moins informes, ne vivant qu'à demi et cependant trahissant çà et là, par quelque trait singulier, le talent futur de l'auteur. Cent ou cent cinquante volumes parurent ainsi signés de différents pseudonymes, et se débitèrent obscurément dans les cabinets de lecture, sans qu'aucun œil investigateur devinât, sous ce monceau, l'ingénieux écrivain de la *Physiologie du mariage*, de la *Peau de chagrin*, et de tant d'œuvres remarquables; tout autre se fût découragé; M. de Balzac seul ne douta pas de lui-même, et à force de naturel, d'épreuves chamarrées, de remanèments et de veilles, il parvint à se composer un style d'une originalité un peu martelée, mais merveilleusement propre à rendre sa pensée fine, compliquée, bourrée de détails, d'observations et d'incidences. Bien qu'il n'ait pas, comme certains écrivains, la phrase primesautière, M. de Balzac pose son cachet sur chaque ligne qu'il écrit. Fort d'une volonté que rien ne peut détourner, M. de Balzac s'est dit, il y a quelques quinze ans : Je deviendrai un romancier célèbre, et il l'est devenu, — non tout-à-coup, mais par une suite non interrompue d'efforts. — Du jour où il s'est trouvé, où il est entré en pleine possession de lui-même, il n'a fait que des bijoux : *Eugénie Grandet*, la *Recherche de l'absolu*, les *Célibataires*, *Sarrazine*, la *Femme de trente ans*, le *Lis dans la vallée*, les *Treize*, *Ferragus* et tant d'au-

tres délicieux petits romans dont la liste serait plus longue que notre feuilleton.

La connaissance du cœur humain et surtout du cœur féminin, qui est un tout autre cœur, la science de la vie, la finesse d'aperçus, la vérité hollandaise des détails, la puissance de description, valurent enfin à M. de Balzac cette réputation et cette vogue que dix ans de production n'ont pas diminuée malgré la défiance du public, toujours en garde contre la fécondité. On veut bien passer un chef-d'œuvre à un auteur, mais trois chefs-d'œuvre, quatre chefs-d'œuvre, c'est trop. — Une qualité de M. de Balzac semblait le prédestiner au théâtre, c'est la puissance de peindre les caractères. Les physiologies qu'il a dessinées vivent et sa gravité profondément dans le mémoire. — Personne, sans excepter Molière, n'a compris l'avarice comme M. de Balzac. Jamais Quintin Metzys, le peintre des pousseurs d'or, n'a dessiné d'usuriers plus secs, plus inquiets et plus griffus; il a introduit dans la littérature un élément tout nouveau, et tout moderne, l'argent; il a su trouver du mystère dans cette ruée viciée où nous bourdonnons aux regards de tous. — Sans souci de compromettre une réputation si légitimement gagnée, M. de Balzac, se sentant des éléments dramatiques, a voulu dans ses derniers temps aborder la scène : ses essais n'ont pas été heureux. *Vautrin*, compromis par la frisure de Frédéric-Lemaître, d'ailleurs si admirable dans ce rôle, a été supprimé après la première représentation; les journaux trouveront la pièce *immorale*. C'est un grand mot dont on abuse maintenant et qui produit toujours beaucoup d'effet sur les simples d'esprit. L'ouvrage était au contraire d'une ingénuité digne de Berquin. — Il s'agissait d'un ancien forçat qui voulait rendre à la société un ange à la place d'un démon qu'elle avait fait de lui, et qui cultivait toutes les vertus qu'il ne possédait pas dans un être gardé de la corruption avec tout le soin de quelqu'un qui s'y connaît. — *Quinola*, dont l'existence, quoique plus longue a été fort orageuse, grâce à nous ne savons plus quel tripotage de billets, renfermait une grande pensée et des scènes touchées de main de maître; ces deux échecs n'ont pas empêché M. de Balzac de continuer ses tentatives, et il vient de donner à la Gaîté une nouvelle pièce, *Pamela Giraud*, qui ne nous paraît pas son mot définitif. — S'il le

fait, M. de Balzac fera encore une centaine d'actes jusqu'à ce qu'il ait rencontré sa forme propre, et alors nous ne doutons pas qu'il n'enrichisse la scène d'ouvrages aussi remarquables que ses meilleurs romans.

L'art du théâtre est en effet un art tout particulier et qui n'a pas beaucoup de rapport avec la littérature. Un poète, un écrivain qui arrive à la scène est à peu près dans la position d'un peintre qui voudrait faire de la décoration. Il serait tout surpris de voir ses lignes danser à droite et à gauche, ses tons changer de valeur et d'intensité, les premiers plans reculer et les lointains avancer; la lumière de la rampe dénature tout; cette lumière, qui monte de terre au lieu de descendre du ciel, donne aux objets une physiologie étrange et dont il faut savoir calculer l'effet. — Une pièce de théâtre doit être exécutée comme ces dessins d'optique qui paraissent difformes et qui se redressent lorsqu'on les regarde dans un rouleau d'acier poli. — Les portions les plus soignées, sur lesquelles on comptait, ne s'aperçoivent plus de la salle. Quelque phrase jetée au hasard prend tout à coup un relief extraordinaire. Des intentions prêtées par le public rendent comiques des mots qui n'étaient pas; d'autres vraiment spirituels passent sans être remarqués. — Dans ce métier aventureux, les plus habiles travaillent un peu comme les ouvriers de haute lice, à l'envers et sans voir ce qu'ils font.

Quand des gens de lettres habitués au roman, à la critique, au feuilleton, abordent la scène, il arrive deux choses : ils se préoccupent extraordinairement des *scènes*, de la connaissance des *planches*, de la *charpente*, ou bien ils s'abandonnent sans contrainte à leurs caprices d'imagination et de style. Dans le premier cas, ils perdent leurs qualités naturelles et n'acquiescent pas l'habileté pratique des dramaturges de profession. Dans le second cas, ils se font siffler et se dégoûtent du théâtre. — Avec un peu de persévérance, les uns auraient bientôt repris leur liberté d'allure et les autres auraient réglé leur fougue. — Après avoir donné cours à son excentricité dans *Vautrin* et dans *Quinola*, M. de Balzac, devenu timide dans *Pamela Giraud*, semble s'être abîmé à plaisir et n'avoir cherché qu'à construire carrément et correctement un honnête mélodrame dans les conditions rigoureuses du genre. Il y a tellement réussi, qu'il ne serait pas impossible que la douleur et la bisalga d'un

Les légitimistes lui a faite, le Commerce se défend vivement et bien contre les journaux de M. Barrot. Voici l'argument qu'il leur jette ce matin :

« M. Barrot ne pense pas un mot de ce qu'il fait lire à ses organes contre les légitimistes, ou il aurait donné lui-même un exemple immoral et criminel. Ce parti, selon lui, serait l'ennemi acharné de la France. Toutes ses idées ne tendent qu'à bouleverser le pays. Ils ne veulent arriver au triomphe que par la ruine et le sang de leurs concitoyens versé par les baïonnettes étrangères. Et c'est à côté d'un pareil parti que M. Barrot a marché pendant deux ans! C'est lui qui le premier a créé ce mouvement de fusion contre lequel il s'acharne pour le salut de la loi de 1841. »

Et, en effet, à l'appui de cet argument, le Commerce cite une circulaire adressée au président d'un collège électoral en faveur d'un candidat légitimiste; l'un des membres les plus exaltés de ce parti, circulaire dans laquelle était précisément invoqué, en faveur de l'alliance légitimiste, le fait que le National, dans l'article que nous avons cité ci-dessus, traite de conte maladroît, inventé pour tromper les jeunes gens. Voici cette lettre écrite par M. Odilon Barrot au président du comité électoral de la gauche à Muzillac, en faveur de la candidature de M. le vicomte Walsh et lue par M. de Larochejacquelein dans la séance de la chambre des députés du 29 juillet 1842 :

« Nous n'hésitons pas, monsieur, à penser que, dans les circonstances périlleuses où le ministère qui pèse sur nous a placé notre indépendance, il est indispensable qu'une alliance se forme aux élections entre tous les hommes aux yeux desquels la dignité du pays vis à vis de l'étranger est le premier but à atteindre. Or, il ne nous est pas possible d'oublier qu'après la bataille de Waterloo les Vendéens firent proposer à l'armée de la Loire de s'unir à eux et de marcher ensemble contre l'invasion. Des trahisons rendirent cette fusion impossible; elle doit être tentée aujourd'hui encore, et nous espérons que ce sera avec plus de succès. »

En vérité, en lisant cette lettre du chef de la gauche et en la rapprochant des malédictions publiées depuis huit jours par les feuilles de ce parti contre ceux qui s'unissent aux légitimistes, nous nous demandons si les partis n'oublient pas trop qu'il y a une pudeur publique pour faire justice de ces palinodies? Comment! ce que les feuilles de la gauche flétrissent aujourd'hui comme un crime, l'homme qui les inspire le conseillait, le sollicitait il y a un an, comme un acte de vertu et de patriotisme! Ces monstrueuses coalitions qu'ils répudient aujourd'hui avec raison comme une honte, ce sont eux, c'est leur chef qui en a donné le signal, qui les a préconisées; c'est lui qui a engagé les comités de la gauche à voter pour les complices de l'étranger; c'est de sa plume qu'est sortie cette circulaire qui n'a pas craint d'invoquer jusqu'à des contes en faveur des représentants de ce parti qui n'inspire aujourd'hui à des écrivains que mépris et dégoût! Oh! quelle est donc la moralité des hommes de parti?

Le Siècle continue la mauvaise plaisanterie de nos prétendues attaques odieuses et indécentes contre M. Barrot, à l'occasion de la mission confiée à son frère. Le Siècle sait très bien que nous n'avons publié à ce sujet aucune attaque contre M. Barrot; mais l'insistance avec laquelle il répète cette fausseté est trop étrange et trop significative pour qu'elle ne nous inspire pas des inquiétudes réelles au sujet de la manière dont M. Adolphe Barrot comprend sa mission. Elle montre évidemment que, tout en comblant M. A. Barrot de leurs éloges, les journaux domestiques craignent d'accepter la responsabilité des négociations qu'il va poursuivre et de leurs résultats. S'il est un si grand négociateur cependant, que peuvent-elles craindre? Les droits de la France à l'égard de son ancienne colonie sont-ils incertains? M. Adolphe Barrot n'a-t-il pas, pour les faire respecter, indépendamment du génie qu'on lui attribue, le nom et les forces de la France? Pourquoi cet empressement à décliner la responsabilité des actes d'un homme en qui l'on montre d'ailleurs tant de confiance? Que le Siècle y prenne garde, nos prétendues attaques contre M. Barrot, fussent-elles vraies, ne seraient pas aussi compromettantes pour lui, que ces distinctions qu'il établit ce matin. Du reste, M. Adolphe Barrot et, avec lui, la gauche quoi qu'elle en dise, est à l'œuvre, et nous en attendons les résultats pour juger à la fois l'œuvre, les négociateurs et le parti.

Il faut que chacun soit responsable de ses œuvres. Voici le prospectus que publie la Patrie. Si ce prospectus n'est pas désavoué par M. Barrot ou ses amis, nous saurons désormais à qui imputer les opinions de ce journal et la responsabilité de ses attaques pour ou contre les hommes et les choses; nous l'enregistrons pour nous en souvenir, et pour nous en servir au besoin :

« Des députés de l'opposition constitutionnelle, dit-elle, de la réunion Barrot, se sont assemblés pour délibérer sur l'utilité politique d'un journal dans les conditions de publicité que la Patrie devait réaliser. Ils ont été d'accord pour donner leur concours à l'établissement de ce journal. Ils ont bien voulu reconnaître que la sécurité qu'ils devaient désirer, pour la direction politique du journal, ils la trouveraient en nous. Ils nous ont accordé confiance, ils nous ont permis de nous présenter au public comme l'organe de leur parti; ils ont bien voulu nous cautionner auprès de lui, et mettre leurs noms honorables à côté du nôtre pour le relever et lui donner son caractère dans la presse. »

Et nous pouvons ajouter que, indépendamment de la presque unanimité des députés de la réunion Barrot, la plupart des députés de la

gauche qui ne font pas partie de cette réunion, ont voulu concourir avec leurs collègues à l'établissement de la Patrie. Dès lors, une commission, prise dans le sein de la réunion de l'opposition constitutionnelle, a réglé les bases de la constitution de la société. Les conditions du traité pour l'acquisition de la Patrie ont été arrêtées par les quatre députés membres du conseil de surveillance. Et c'est dans cet état que la Patrie a été remise en nos mains. »

Comment le Siècle, qui se révolte à la pensée que nous ayons voulu établir une solidarité quelconque entre M. Barrot et son frère, au sujet d'une mission spéciale, accueillera-t-il ce prospectus qui établit une solidarité intime, complète, universelle entre M. Barrot et la Patrie? (1) Comment M. Barrot et ses amis, qui paraissent craindre de cautionner le succès des actes diplomatiques d'un frère qui leur est si cher, comme dit le Siècle, ont-ils consenti à cautionner ainsi la Patrie et son caractère dans la Presse? Cela peut s'expliquer, mais qu'on y songe! cela engage.

On sait que M. le ministre du commerce visite en ce moment les principales manufactures du pays pour s'assurer par lui-même de la situation présente de l'industrie nationale. A son passage à Elbeuf, après avoir vu minutieusement toutes les fabriques de cette importante cité manufacturière, il a réuni les membres de la chambre consultative ainsi que les principaux négociants; le Journal de Rouen rend compte de cette réunion dans les termes qui suivent :

« La conférence a eu lieu de sept à neuf heures du matin. Diverses questions y ont été traitées par le ministre, et d'autres, présentées par les hommes compétents, ont reçu une solution. Le débat a particulièrement roulé sur les débouchés hypothétiques que l'industrie croit rencontrer dans le Céleste-Empire. »

« M. Cunin s'est, dit-on, expliqué avec une grande franchise sur nos futures relations extérieures. Il a dit qu'il ne fallait pas, comme en 1815, se jeter à l'aventure dans des expéditions lointaines, sans savoir ce qu'il convient d'exporter; que surtout il ne faudrait pas renouveler la faute d'expédier des produits de rebut ou mal conditionnés; que si nos relations avec l'étranger avaient pris un certain développement depuis cinq ou six années, cela était dû à une meilleure méthode et à une grande loyauté d'exécution que les premières maisons se sont attachées à mettre dans leurs expéditions. »

« Puis, abordant la question des études à faire en Chine, il a engagé le commerce à attendre les renseignements que les agents qu'on y doit envoyer pourront recueillir. La difficulté est pour cet envoi, suivant lui, non dans les hommes de bonne volonté, mais dans les hommes spéciaux. Il a paru craindre que les agents qui cumuleraient une double mission politique et commerciale ne fussent mal placés pour répondre à ce que l'on doit attendre d'une mission toute spéciale. On a cru comprendre, d'après cela, que le ministre du commerce n'était pas encore parfaitement d'accord avec celui des affaires étrangères sur le caractère à donner à l'ambassade qui se prépare. »

« Au surplus, M. Cunin a déclaré que, quant à lui, il n'était disposé à accrédi ter, soit entre ceux que les intérêts auraient proposé de déléguer à leurs frais, soit entre ceux qu'il commettrait de son choix, que des gens qui, par leur spécialité d'hommes d'affaires, resteraient dégagés de toute action politique. »

Il semble qu'O'Connell ait voulu laisser à la réunion de Lismore un caractère exclusivement national, et ajourner toute préoccupation qui pût en affaiblir l'effet; aussi n'avait-il pas jugé à propos, comme nous l'avons fait observer hier, de parler de l'incident soulevé par la dernière motion d'O'Connor. Mais si ce dernier, faisant déjà des concessions aux chefs du repeal, paraît vouloir rentrer en grâce auprès d'eux, O'Connell se soucie fort peu de ses avances. Dans la réunion hebdomadaire de Dublin, le 27 septembre, il a parlé de lui en des termes plus que sévères, plus que durs; on peut en juger par le passage suivant de son discours :

« La fameuse motion de M. O'Connor est l'acte d'un homme sans honneur politique. Si j'avais assisté à la séance où il l'a faite, j'aurais fait jeter cet homme à la porte, en le faisant passer demain en main. On l'a traité avec trop d'égards et de courtoisie. Rien ne prouve mieux la pernicieuse tendance de sa motion que la précipitation avec laquelle il l'a présentée sans attendre mon retour. Il devait m'attendre, moi, le fondateur de l'association. Si cette motion avait fait impression, elle était de nature à bouleverser tous nos plans, si soigneusement mûris. Une telle conduite a mérité que le nom de cet homme fût à tout jamais rayé des registres de l'association. »

On voit que la soumission d'O'Connor, quelque publicité qu'elle ait reçue, n'a pu désarmer la colère d'O'Connell, ni suspendre l'exécution du malencontreux schisme.

O'Connell, dans ce meeting, a fait une nouvelle allusion aux démocrates de Paris; et c'est pour comble de dédain, au moment même où il exaltait ceux d'Amérique, dont il a fait enregistrer les dernières souscriptions :

« Lorsque le parti républicain de France, a-t-il dit, nous a offert ses sympathies et son assistance, l'association a refusé ses offres immédiatement; et elle a prouvé ainsi que l'Irlande n'accepterait jamais aucune adhésion incompatible avec sa fidélité monarchique à la reine et avec son ardent amour pour la liberté. »

Ensuite, le docteur Grey a donné lecture d'une proclamation qui sera publiée dans les salles où siègeront les nouveaux ar-

(1) Comment le Siècle acceptera-t-il surtout pour M. Barrot la solidarité de la Patrie, quand il verra dans le numéro que ce journal publie ce soir le discours qui lui est adressé, à lui, Siècle? En effet, le Siècle attribue ce matin à nos attaques la résolution prise par M. Barrot de ne pas cautionner son frère jusqu'à Brest. La Patrie donne ce soir un démenti à cette assertion.

bitres. Ce document est en quelque sorte la confirmation officielle de la promesse qu'O'Connell a faite d'organiser au plus tôt sa juridiction de famille. Au haut de ce brevet judiciaire est dessinée une harpe avec une couronne; au dessous on lit :

« Attendu qu'il a été formé pour le district de... un tribunal arbitral, savoir faisons que M... secrétaire fournira toutes les formules voulues, sans frais, ainsi que tous les renseignements nécessaires pour le commencement légal des procédures arbitrales. Signé par ordre, T. M. Ray, secrétaire de l'association loyale nationale du repeal. Dieu sauve la reine. »

Il a été donné lecture d'une autre formule ainsi conçue :

« Les présentes sont aux fins d'attester que l'association loyale nationale du repeal d'Irlande, ayant une confiance parfaite et entière dans l'intégrité, la capacité et la discrétion de... dans une réunion tenue le... dans la grande salle de Corn-exchange, par un vote public, nommé, approuvé et recommandé ledit... pour le district de... en qualité d'arbitre, avec la mission de décider et régler tous les différends et toutes les discussions qui pourront s'élever dans le district de... et qui lui auront été soumis par les partis en procès: en foi de quoi nous apposons nos signatures. Le président, le secrétaire.—Le conseiller Seully, président de la réunion, est nommé arbitre pour le district de Dundrum, il accepte ces fonctions. »

O'Connell n'a pu se dispenser de répondre aux menaces proférées contre lui dans ces derniers temps par tous les journaux de Londres; on a vu qu'ils faisaient pressentir, ou plutôt qu'ils provoquaient avec acharnement des mesures de rigueur inusitées contre l'agitateur, et comme une sorte de coup d'état que les circonstances justifiaient; O'Connell s'est contenté de dire :

« On peut me jeter en prison, mais l'ennemi en sera-t-il plus tranquille? Un tel acte rendrait-il les hommes violents plus modérés ou les modérés plus violents? Aussi, continuerai-je à exécuter mes plans sans aucune préoccupation. »

Dans sa séance du 29 septembre, la seconde chambre des états-généraux de Hollande a adopté le premier chapitre du budget biennal de 1844-1845, à la majorité de 33 voix contre 24. C'est un succès pour le ministère et un vote de confiance accordé au ministre des finances ad interim, M. Van-Hall; la discussion générale a prouvé que tout le monde, le parlement, le cabinet, la cour, désire sincèrement remédier à la situation. En effet, M. Van-Hall a déclaré que le roi se mettrait à la tête de la nation dans la voie des sacrifices exigés par les circonstances et que l'héritier présomptif de la couronne n'hésiterait point à suivre l'exemple de son père.

On connaît les dissentiments profonds qui ont régné longtemps entre l'Angleterre et la Hollande; ils semblent quelquefois se réveiller dans les circonstances les plus pures. Un journal ministériel de Belgique, circonspect et généralement bien informé, l'Organe de Gand, publie les lignes suivantes :

« Des renseignements que nous recevons de Terneuzen et des lettres de Flessingue nous apprennent un fait assez significatif, qui a eu lieu lors du passage devant ces ports de mer de la flottille anglaise montée par la reine Victoria. Aucun des saluts tirés par l'artillerie hollandaise n'a été rendu par les navires britanniques qui faisaient partie du convoi royal. Les matelots de la frégate néerlandaise de Maas ont paradé sur les vergues et ont tiré des salves d'artillerie; mais les pyroscaphes sont restés muets. Le lendemain cependant, le dernier yacht de la flottille royale qui a passé en rade de Flessingue a échangé des saluts avec la frégate de Maas. Le fait paraît d'autant plus singulier, que le roi de Hollande avait envoyé M. le baron Van der Capellen à Anvers pour complimenter la reine Victoria. »

Les journaux allemands ne s'en tiennent pas qu'à leurs propres commentaires, relativement au prétendu congrès européen; ils accueillent toutes les correspondances parisiennes qui renchérisse encore sur leurs hypothèses. Voici ce qu'on lit dans une lettre de Paris, datée du 25 septembre, publiée par le Journal de Francfort :

« Il ne serait point invraisemblable que la mission de M. Olozaga eût rapporté à la possibilité d'un pareil congrès, il est évident que la situation de l'Espagne, qui présente le spectacle d'une insurrection permanente, ne saurait laisser la France tranquille et indifférente, et il se pourrait que des considérations, commandées tout à la fois par l'équité et la prudence, déterminassent les autres puissances à acquiescer aux désirs du gouvernement français, qui voudrait qu'on s'entendît sur les moyens les plus propres pour pacifier ce pays, ainsi que sur leur exécution. Cependant, un congrès de ministres tel que celui dont parlent les journaux français n'aboutirait jamais à une intervention; il n'aurait pour objet unique que le mariage de la jeune reine. »

Le correspondant ajoute que don Carlos est disposé maintenant à consentir au mariage du prince des Asturies avec Isabelle II, pourvu qu'il ait le titre de roi et qu'il ne soit point que le mari de la reine!...

Dépêches télégraphiques.

On lit ce soir dans le Messager :

Bayonne, 30 septembre.

« Les choses étaient dans le même état, à Saragosse, le 27. Les insurgés commençaient à se désunir. Le général Gunedo a pris le commandement. Le blocus est très sévère, et il n'y a plus de vivres dans la ville, sur laquelle la junte lève une contribution extraordinaire. »

harpenier émérite aient ajusté et rapoté les poutres de son édifice dramatique, comme vous allez en juger.

Cela se passe pendant les premières années de la Restauration. Pamela Giraud est une jeune fille pauvre et fleuriste, mais honnête, qui aime le plus vertueusement du monde un nommé Jules Rousseau, qu'elle croit être un simple ouvrier, son égal, et qui appartient à l'une des plus riches familles de l'aristocratie financière. Ce Jules, pour occuper ses loisirs, fait en même temps de l'amour et de la politique. Il s'est jeté dans une conspiration bonapartiste que la police de Louis XVIII ne tarde pas à éventer. Pour se soustraire aux recherches dont il est l'objet, Jules Rousseau s'apprête à quitter la France, et propose à Pamela de le suivre dans son exil; mais la grisette, qui a des principes, rejette bien loin cette proposition; le jeune homme insiste, et, par malheur, il insiste avec tant d'opiniâtreté, que, sur la dénonciation d'un garçon tapissier, son rival, les agents de la police ont le temps de venir l'arrêter chez Pamela.

Cet événement met les parents de Jules au désespoir, car ce n'est rien moins que la peine de mort qui menace leur fils unique. Ils confient sa défense à un certain Dupré, avocat austère et misanthrope, auquel ils promettent la moitié de leur fortune et une reconnaissance éternelle s'il parvient à faire acquitter son client. M. Dupré, assez riche pour ne pas tenir aux honoraires, et trop sceptique pour croire que les hommes se souviennent d'un service rendu, ne prend en main la cause du jeune Rousseau que dans l'espoir de démasquer le chef occulte de la conspiration, un soi-disant général de Verby, qui rappelle le Maxence Girard des Deux Frères. L'avocat pense du reste, avec raison, que Jules s'est laissé follement entraîner par ce Verby, et jure de mettre tout en œuvre pour le sauver. A cet effet, il va trouver Pamela Giraud, dont il connaît les sentiments à l'égard de Jules, et lui avoue que celui-ci est perdu si elle ne consent à déclarer qu'il a passé tout entière auprès d'elle la nuit du 20 août, pendant laquelle s'est tenue la réunion des conjurés.

Pamela ne recule pas devant un pareil sacrifice: bien qu'elle sache toute la distance qui la sépare désormais de M. Jules Rousseau, elle consent à racheter, par un mensonge qui lui coûtera l'honneur, la vie de

celui qu'elle aime. — L'alibi est prouvé: Jules revient absous de l'accusation portée contre lui, et, comme le danger a disparu, la famille Rousseau oublie ce qu'elle doit à Pamela Giraud en retour de sa généreuse négation. Mais l'avocat Dupré, et que la jeune fleuriste a quelque peu réconcilié avec l'espèce humaine, et qui veut lui en tenir compte, n'entend pas que les choses s'arrangent ainsi: le dévouement de la grisette lui semble l'avoir rendue digne d'épouser M. Jules; il décide donc que le mariage des deux jeunes gens s'accomplira en dépit des obstacles, et par toutes sortes d'habiles intrigues, qui remplissent la dernière partie de la pièce. Il amène enfin cet heureux résultat.

Telle est en résumé la nouvelle production dramatique de M. de Balzac. L'ouvrage, quoique assez faiblement joué, a réussi, grâce à la vérité des situations, au naturel des détails et à l'esprit du dialogue. Nous citerons un mot délicieux que nous avons retenu parmi beaucoup d'autres. — A propos d'un à parte de l'avocat de Jules, le personnage comique du drame émet la réflexion suivante: — « Que se dit-il donc là tout seul?... Un avocat qui se parle à lui-même me fait l'effet d'un pâtissier qui manègerait sa marchandise! »

Ambigu-Comique. — Les Bohémiens de Paris, drame en cinq actes et huit tableaux, par MM. Dennery et Granger.

Sans aller plus loin, cherchons tout d'abord querelle au titre. Quoi! vous appelez ces grînches, ces escarpes, tous ces affreux scélérats des Bohémiens? vous appliquez ce nom charmant à ces hideux crapauds qui sautèlent dans les fanges de Paris? — Avez-vous jamais vu les véritables Bohémiens? — Nous en avons vu, et par douzaine, et nous pouvons vous assurer qu'ils ne ressemblent guère aux vôtres. Si vous aviez erré dans l'Albaycin de Grenade, et suivi le chemin blanc de poussière qui mène au Monte-Sagrado, vous auriez rencontré de grands drôles à la mine fière et nerveuse, fauves comme des cigares de la Havane, portant majestueusement quelque noble haillon sur leur épaule bronzée. Decamps les eût suivis, le crayon à la main, avec une respectueuse admiration. Dans leur œil de diamant noir respire l'antique et mystérieuse mélanco-

lie de l'Orient, et l'on comprend que leurs prunelles échantent la nuit des rayons avec les étoiles; l'orgueil d'une race pure et sans mélange respire dans leurs narines ouvertes; ces hommes-là habitent, avec leur sauvage famille, des tanières creusées dans le roc, abritées par les larges spatules des raquettes, défendues par les verts poignards des aloès. Ils ont toutes sortes d'industries suspectes et diaboliques. Ils jettent des sorts, fabriquent des philtres et des amulettes, vendent des recettes pour la guérison des troupeaux, et au besoin donneraient peut-être quelque coup de navaja à un voyageur attardé; — mais il y a loin d'eux à ces ignobles bandits dont vous appelez vous-même le vêtement ordinaire un cache-coquin, au grand scandale des chérubins du poulailler. Les enfants de la Bohème ont leur hiérarchie, leur religion, leurs rites; leur origine se perd dans la nuit des temps; un intérêt poétique se rattache à leurs migrations.

Il est aussi une autre espèce de Bohémiens non moins charmants, non moins poétiques; c'est cette jeunesse folle qui vit de son intelligence un peu au hasard et au jour le jour: peintres, musiciens, acteurs, poètes, journalistes, qui aime mieux le plaisir que l'argent, et qui préfère à tout, même à la gloire, la paresse et la liberté, race aimable et facile, pleine de bons instincts, prompt à l'admiration, qu'un rien enlève et détourne, et qui oublie le pain du lendemain pour la causerie du soir. — De cette Bohème, nous en sommes un peu tous, plus ou moins, ou nous en avons été: heureux temps où l'on s'imaginait avoir des dettes pour quelques centaines de francs, toujours payées deux fois, où l'on se grisait de sa jeunesse en buvant un verre d'eau, où l'on se croyait un don Juan, parce que la voisine de la mansarde vous avait souri à travers ses rideaux et ses pois de senteur. Que de beaux rêves nous avons faits à travers la fumée du tabac! quelles belles strophes nous avons récitées, et quels beaux tableaux nous avons vus! Quels échanges et quelles combinaisons d'habits noirs, les jours de soirée! L'un de nous, forcé d'aller chez un ministre, ne put trouver dans toute la Bohème qu'un habit à la française en velours grenat qu'un peintre de ses amis avait fait faire pour quelque fantaisie Pompadour qui lui avait passé par la tête un jour

Madrid était tranquille le 26 au soir; mais de nouvelles arrestations avaient eu lieu la nuit précédente.

L'ordre continue de régner en Andalousie et en Galice.

Prim a été nommé maréchal de camp par décret du 26.

Perpignan, 1^{er} octobre.

Quarante insurgés se sont présentés le 28 devant Puycorda, avec un ordre de la junte de Gironne de leur remettre les fonds des caisses publiques et d'envoyer les carabiniers à Gironne. Le gouverneur s'y est refusé, les menaçant de tirer s'ils avançaient. Ils se sont retirés.

Espagne.

MADRID, 24 septembre.—Le gouvernement compte recevoir bientôt la nouvelle de la soumission de Saragosse. Les derniers bulletins de Barcelone sont favorables; reçus par voie de Valence, ils annoncent qu'Amettler ne peut plus sortir de Badalona où il est cerné. La junte de Barcelone a demandé vainement à Prim de capituler; plusieurs corps franos, effrayés des suites que la révolte pourrait entraîner pour eux, ont quitté Barcelone pour se joindre à Prim.

L'enquête sur l'explosion de la poudrière continue. Les individus arrêtés sont toujours au secret.

BARCELONE.—Le Journal de Toulouse publie les lignes suivantes: «Le Papin vient d'arriver à Port-Vendres; il a annoncé qu'à son départ de Barcelone, le 24, à deux heures de l'après-midi, le fort Montjuich avait lancé plusieurs bombes sur la ville; on croyait généralement que Prim s'y était enterré avec 4,000 hommes. — La fusillade, qui n'a presque pas cessé depuis le 3, était devenue plus vive et plus nourrie à la citadelle. La ville offrait le tableau le plus triste; peu de gens honnêtes y restaient encore; les insurgés étaient dans la plus grande agitation; le drapeau noir était toujours arboré sur la place Saint-Jacques, transformée en un parc complet d'artillerie. — On n'avait pas de nouvelles de la colonne expéditionnaire, partie sous les ordres d'Amettler. Les environs de Barcelone ne présentent plus de sécurité: des bandes insurrectionnelles les parcourent, et les paisibles émigrés sont obligés d'aller chercher un refuge ailleurs. — Il est impossible de prévoir un terme à cette situation; cependant on espère beaucoup de l'arrivée du capitaine-général. — Les Français se sont réfugiés à bord de nos vaisseaux en station, où ils sont nourris aux frais de leur consulat.»

Angleterre.

LONDRES, 29 septembre.—Les notables de la cité de Londres se sont réunis dans Guildhall pour procéder au choix du lord-maire pour l'année prochaine. L'alderman Magnay a obtenu 307 voix; l'alderman Wood 43; le lord-maire actuel 24. L'alderman Magnay ayant eu la majorité des suffrages, son élection définitive est assurée.

Dans le comté de Cork, tout un district s'est prononcé en faveur du mouvement contre les propriétaires au profit des tenanciers. Dans la nuit de vendredi dernier, 40 hommes ayant la figure noircie et portant des bâtons et des armes à feu, se sont rendus dans les terres de Bally Macark, où deux huissiers gardaient une certaine quantité de blé qui devait être vendue pour payer la redevance au propriétaire. Ils lièrent les mains et les jambes aux huissiers, chargèrent de blé plusieurs voitures; mais au point du jour, ils jetèrent le blé et décampèrent. Les huissiers ayant crié à l'assassin, on vint à leur secours et on les dégagea. Trois de ces hommes ont été arrêtés.

Nouvelles et faits divers.

Hier au soir, le Roi a reçu M. le comte de Salvandy et M. le chargé d'affaires du Brésil.

Le 28 septembre, à Lyon, M. le duc de Nemours a passé en revue les troupes réunies au Grand-Camp. Il était accompagné du général de Lascaux, de plusieurs généraux et d'un nombreux état-major. Le prince portait pardessus son uniforme le grand cordon de la Légion-d'Honneur. La revue était à peine terminée que la princesse est arrivée. M. le général de Lascaux a conduit S. A. R. sous une tente qui avait été préparée pour elle, en arrière des fascines de l'artillerie; de ce lieu, Mme la duchesse de Nemours pouvait suivre les différents mouvements des troupes dont chaque bataillon et chaque escadron, après avoir fait un quart de conversion, est venu se masser en colonnes à l'extrémité nord du camp. Ce mouvement a été exécuté sous les yeux du prince avec une admirable précision. Plusieurs décorations ont été remises de la main du prince à différents militaires de tous grades. Le soir a eu lieu, dans les salons de la préfecture, la réception d'adieu, et le lendemain, vendredi 29, M. le duc et Mme la duchesse de Nemours ont quitté la ville de Lyon à six heures du matin.

M. le duc et Mme la duchesse de Nemours sont arrivés hier à 9 heures du soir au palais de Saint-Cloud.

L'empereur Nicolas est arrivé à Varsovie le 21 septembre.

Le Persévérant de Limoges annonce que M. Guineau, membre du conseil-général de la Haute-Vienne, est nommé sous-préfet d'Embrun.

A compter du 1^{er} octobre, le prix du pain, dans Paris, est fixé comme suit: 1^{re} qualité à 36 c. le kilogr.; 2^e qualité à 28 c.

M. le comte Poniatowski, frère de l'infortuné prince Poniatowski, est arrivé hier à Bruxelles, venant de Londres.

M. Schnetz, directeur de l'Académie de France à Rome, vient d'être nommé officier de la Légion-d'Honneur.

Les Maccariens ont célébré, suivant l'usage, l'anniversaire de la levée en 1520 du siège de Mézières, défendu par le chevalier Bayard.

Avant-hier, la nouvelle municipalité de Marseille a été installée. Après la lecture de l'ordonnance royale qui nomme M. Duffour-Dubergier maire de la ville de Bordeaux et qui lui adjoint MM. Gautier, Loppes-Dubec, Curé, Lestapis, Lacoste et Valentin Duffour, M. le préfet a payé un juste tribut d'hommage au zèle et à l'intelligence de la municipalité bordelaise. Il a exprimé des regrets, partagés par tous les assistants, sur la retraite de M. Loste que de graves occupations ont enlevé à l'administration municipale.

Une décision ministérielle a fixé comme suit l'équipage provisoire des paquebots transatlantiques: — Ceux de 450 chevaux: officier commandant, 1; officier chargé du détail, 1; commis d'administration, 1; volontaires, 2; maîtres chargés, 4; capitaine d'armes, 1; mécaniciens et

chauffeurs, 29; matelots, 30; mousses, 2. — Les paquebots de 220 chevaux ont le même état-major, mais ils n'auront que 3 maîtres au lieu de 4, 16 mécaniciens-chauffeurs au lieu de 29, 18 matelots au lieu de 30.

On sait que M. le vice-amiral Lalande a été gravement malade et que l'on a même craint pour ses jours. Le Toulonnais annonce que cet officier général est maintenant en pleine convalescence.

Le steamer le Caméleon va quitter la station de Salaga pour se rendre devant Barcelone, où se trouve actuellement la frégate à vapeur l'Asmodée. Ce dernier bâtiment recevra une nouvelle destination. — La corvette à vapeur le Gassendi devait partir pour Tanger afin de prendre les pèlerins qui se rendent cette année à la Mecque, mais des réparations ayant été jugées nécessaires aux chaudières de ce bâtiment, ce steamer a été remplacé par le Cerbère, qui ira prendre à Tanger les ordres de M. le gouverneur-général. — Le 26 septembre, le bâtiment à vapeur de la correspondance, du Levant l'Orthis, commandé par M. Palluc Duparc, lieutenant de vaisseau, est arrivé de la Clotat, où il a été construit, et il est entré dans le port de Toulon. Le lendemain, la corvette la Créole, commandée par M. Jame, capitaine de corvette, a pris le large, allant dans le Levant, et le vaisseau l'Inflexible est entré dans le port.

Le capitaine Bang, récemment nommé commandant supérieur de l'île de Nossi-Bé et dépendances à Madagascar, est en ce moment à Bordeaux.

On sait que le royaume de Fouta, dans la Sénégambie, est une république théocratique dont le chef, qui porte le nom d'Almamy, n'exerce qu'un pouvoir temporaire que lui confient les trois imams qui résident à l'autorité de fait. Ils font et défont l'Almamy, qu'ils choisissent parmi les plus braves guerriers.

Depuis plusieurs années, cette république faisait éprouver des vexations à nos armateurs du Sénégal et entravait la traite de la gomme. M. Bouet, gouverneur de notre colonie, après une expédition à la suite de laquelle il a châtié sévèrement ces démocrates africains, a non seulement consolidé la position du commerce français par les traités spéciaux, mais encore l'a doté d'avantages nouveaux. L'Almamy actuel a été déposé par les imams, qui ont voulu donner ainsi un gage plus complet de leur soumission à la France.

Mardi dernier, à la marée de la nuit, le lougre l'Autonne, armateurs MM. Morisse et Blondel, est entré dans le port de Dieppe, arrivant du banc de Terre-Neuve. Ce navire n'était pas attendu, c'est à la suite d'un sinistre qu'il s'est vu forcé de relâcher dans son port d'armement. Voici les détails douloureux que la vigie a recueillis sur cet événement:

L'Autonne avait quitté le banc de Terre-Neuve le 28 août, et faisait route à destination de Bordeaux. Dès les premiers jours de sa traversée, une tempête assaillit le navire, et ce fut le 3 septembre, par les 44° 50' latitude nord et 42° 20' longitude ouest qu'un affreux ouragan faillit causer la perte totale du navire. Depuis sept heures du matin jusqu'à une heure après-midi, le vent souffla du S.-S.-E. Le capitaine ayant fait monter l'équipage sur le pont, pour alléger le navire, on jeta à l'eau tous les cercles, tous les tonneaux attachés sur l'arrière.

A dix heures, toute la voilure était défoncée, et il était impossible de mettre à la cape; l'Autonne subissait alors les plus terribles coups de mer, un surtout le prit par la hanche d'arrière, couvrit tout le navire incliné, envoya le capitaine et quatre hommes, et balaya ce qui restait des fascines sur le pont. Le reste de l'équipage, cramponné ou attaché à divers appareils, avait pu résister à la lame, mais la plupart des hommes avaient des contusions, et la tourmente continuant, leurs souffrances furent horribles. Les mâts étaient cassés, les pavois enlevés, la cuisine avait tourné sur elle-même, la chaloupe avait avancé de deux pieds sur le pont, et l'étrave enfoncée était rentrée de deux pouces; une porte de la chambre avait été arrachée, et les gondes cassées; c'est là qu'était cramponné le capitaine Valois lorsqu'il fut enlevé à la mer.

Des quatorze hommes embarqués à bord de l'Autonne, neuf seulement se sont retrouvés. Le capitaine, au milieu des vagues, avait pu saisir un bout de filin qui était à la traîne. Dès lors, on avait cherché à le secourir, mais tous les efforts furent impuissants. Le maître avait voulu se jeter à la nage; l'équipage l'avait retenu, dans la crainte qu'il ne périt inutilement; sa conservation était précieuse pour ses compagnons. Leurs yeux étaient toujours fixés sur le capitaine disputant sa vie aux flots et tendant les mains vers eux. Ce déchirant spectacle dura plus d'une demi-heure; quand enfin le malheureux disparut dans l'abîme. Les autres matelots, enlevés par les pavois, n'avaient pas reparu après leur immersion.

A quatre heures le navire fut mis à la cape et resta dans cet état toute la nuit. On s'occupa de réparer les pavois et de raccommoder la voilure en lambeaux. Dans cette stricte perplexité, il fallut songer à la route qu'on suivirait; on délibéra. Le maître et tout le reste de l'équipage furent unanimes pour se diriger sur Dieppe, la situation du navire paraissant l'exiger. Le temps favorisa le reste de cette traversée rendue difficile par l'absence d'un navigateur expérimenté; heureusement que dans l'équipage se trouvait un jeune homme, nommé Dumouchel, qui possédait quelques connaissances nautiques. Ses études furent d'un grand secours pour diriger le navire, et ses travaux ont eu une précision qui a sauvé le reste de l'équipage.

On lit dans une lettre d'Alger, 20 septembre, que M. le gouverneur général d'Afrique a placé sous le commandement du colonel M'pango, trois bataillons qui seront employés au défrichement des terres et à l'achèvement des constructions commencées dans les villages qui ne pourraient être terminés avant l'hiver faute de bras et d'argent.

En ce moment, on parle beaucoup à Berlin d'un mariage que désirerait particulièrement l'empereur Nicolas. C'est un jour le prince Adalbert, fils puîné du prince Guillaume de Prusse, épousa la princesse Eugénia, fille du prince royal de Suède. Par ce moyen, la dynastie suédoise contracterait une alliance plus étroite avec les familles des princes légitimes de l'Europe.

Une lettre de Berlin annonce également que le ministre anglais près la cour de Prusse va passer à l'ambassade de Saint-Petersbourg, et qu'il sera remplacé à Berlin par sir Hamilton Seymour, ministre d'Angleterre à Bruxelles.

Mme Guadet, veuve du conventionnel girondin, vient de mourir dans un âge très avancé à Saint-Émilion dans le département de la Gironde.

Le doyen des avocats de Munich, M. Charles de Bath, ancien député, savant légiste, et un des plus brillants orateurs du barreau bavarois, vient de mourir à 69 ans, et a laissé toute sa fortune, qu'on évalue à plus de un million 300,000 fr., à la caisse des pensions des veuves et des orphelins du barreau de Munich.

Mme la marquise de Pastoret, veuve de l'ancien chancelier de France, vient de succomber à une courte maladie, à son château de Fleury,

près Meudon. Ses défuntes mortelles ont été embaumées par M. Gaudal, en présence et sur la demande de M. le docteur Vinton.

On achève les sculptures des deux colonnes de la barrière du Trône. Au sommet de ces deux colonnes, on a construit deux dômes qui seront couronnés des statues du Commerce et de l'Agriculture.

Dantan, le célèbre statuaire, auteur d'une foule de charges spirituelles, se trouve en ce moment en Belgique.

M. Gudin, le peintre de marine, est toujours à Amsterdam où il travaille à une toile de grande dimension; il est souvent visité dans son atelier par le grand-duc Michel.

Ces jours derniers est arrivée à Berlin la statue colossale en marbre, d'Alexandre de Humboldt, œuvre imposante due au ciseau du célèbre David; c'est le présent d'un ami à son ami. On admire généralement la grandeur du style, le talent avec lequel l'artiste a saisi la vie intime et intellectuelle de l'illustré savant et le fini de l'exécution plastique. Goethe, Louis Tieck et Rauch, pour ne mentionner que l'Allemagne septentrionale, ont reçu aussi de pareils présents.

La lune influence-t-elle sur les marées? Le fait suivant, indépendamment des suites regrettables qu'il signale, se rapporte à cette vieille question:

Lundi dernier, à Calais, la marée de la nouvelle lune a été favorisée par un vent du nord qui la rendit très grosse. L'eau a monté jusqu'au niveau des jetées, et les vagues déferlaient partout au-dessus des jetées; le terre-plain même de la colonne a été en partie couvert par la vague. La nuit, entre minuit et une heure du matin, la mer est parvenue à rompre le batardeau qui protégeait la tête des travaux de l'écluse de chasse, et elle a tout entraîné, même une partie considérable de dunes qui s'est écroulée, elle a entraîné aussi une assez grande quantité de brouettes, de bois et un chemin de fer disposé pour le charriage des matériaux. La perte est déjà évaluée à cent mille francs, et les travaux de l'écluse seront sensiblement retardés.

Un journal livre le fait suivant à l'appréciation physiologique des savants:

Le propriétaire d'une charmante maison d'habitation, voisine d'Honfleur, avait acheté, il y a déjà assez longtemps, au capitaine d'un navire, un singe de moyenne grandeur, qui se distinguait surtout par un instinct d'imitation surprenant, et une grande intelligence. La même personne, grand amateur d'animaux et d'histoire naturelle, avait depuis plusieurs années un magnifique perroquet, qui semblait voir d'un mauvais œil le nouveau venu. De son côté, le singe s'ingéniait à chercher noise à son compagnon, et souvent il fallait les séparer par des moyens violents. Dimanche dernier, pendant la nuit, toute la maison fut éveillée, par des cris perçants, semblables à ceux d'une personne qu'on attaque. M. de... se leva et saisit un fusil chargé qu'il avait déposé dans sa chambre, en revenant de la chasse. Il se dirige vers le vestibule d'où venaient les cris. Toute la maison est bientôt sur pied, chacun s'arme comme il peut, et accompagné de cette escorte, M. de... ouvre vivement la porte. Qu'aperçoit-on? Le singe qui tenait d'une main un oiseau de cuisine, avec lequel on avait tué plusieurs volailles le matin précédent, et qui avait disparu, sans qu'il fût possible de le retrouver, et dans l'autre main le malheureux perroquet qu'il avait surpris pendant son sommeil, et qu'il venait de traiter comme un canard ou un poulet.

A la vue de son maître, il alla se blottir dans un coin; mais celui-ci, que la mort de son perroquet rendait furieux, et que toute cette alerte avait mis un peu hors de lui, déchargea son arme sur le pauvre Beppo. Tout criblé de plomb, le malheureux bête se traîna vers lui en poussant de petits cris douloureux, et vint expirer à ses pieds, en lui tendant ses mains comme pour lui dire adieu.

Tribunaux.

Condamnation à mort. — Le 11 juin dernier, on découvrit dans le taillis du bois de Vincennes le cadavre d'un individu récemment et imparfaitement enterré. Il existait sur la route, à 6 mètres environ, une mare de sang qu'on avait essayé d'effacer avec quelques poignées de sable et de gazon; non loin de là, et du côté de St-Mandé, on trouva des vêtements et un marteau ensanglanté. Les plaies nombreuses dont la face et le tronc du cadavre étaient couverts, et surtout la fracture du crâne, indiquaient que le marteau abandonné, à quelque distance, avait été le principal instrument du crime. Le cadavre, immédiatement transporté à la Morgue, fut aussitôt reconnu pour être celui de Jean Seichepine.

Des recherches furent faites, et l'on parvint à découvrir que l'assassin de Seichepine devait être un nommé Henri Salmon, poussé à ce crime par le désir de s'approprier les papiers de la victime.

Aujourd'hui Salmon a comparu devant la cour d'assises de la Seine. Il avoue le crime. Sa seule défense se résume en ces deux mots: «Je voulais ses papiers, j'avais perdu la tête.»

Salmon, déclaré coupable par le jury, a été condamné à la peine de mort. Il a écouté son arrêt avec une morne impassibilité.

Un électeur anabaptiste. — On lit dans un journal du Haut-Rhin, les curieuses circonstances qui suivent:

Le 2 juillet dernier, les électeurs de la commune d'Andelnans, convoqués par suite d'un arrêté préfectoral, étaient réunis dans une des salles de la mairie pour élire un certain nombre de conseillers municipaux. M. Bouillard, maire, présidait l'assemblée.

Le bureau s'était formé au milieu d'une légère agitation; les électeurs commençaient à voter, lorsque M. Keller, accompagné de son fermier, se présente pour exercer son droit électoral. Après les formalités remplies, Kloppfensteln s'approche pour déposer son vote dans l'urne; un électeur s'y oppose en disant que cet anabaptiste, en jurant fidélité au roi, n'a pas levé la main droite, et que, par suite de l'observation de cette formalité, son serment devenait insuffisant et son vote nul. L'anabaptiste prétend que les principes de sa religion lui défendent ce geste. Un bouscule Kloppfensteln tout en cherchant à s'emparer de la boîte du scrutin pour l'ansautir. Puis des clamours, des vociférations arrivent du dehors. Le président réclame le silence; il n'est pas écouté.

Le premier tour de scrutin n'ayant rien produit, on procède à un second, qui à le même sort; l'incident soulevé contre la validité du vote de l'anabaptiste existe encore; même tumulte qu'à l'acte précédent, seulement les hurlements du dehors deviennent plus assourdissants, et les intentions de la foule tellement significatives que le gendarme de garde à la porte, presse et foule, ne peut résister au flot envahisseur qui déborde dans la salle des délibérations. L'effervescence est à son comble. Les femmes, qui dominent le bruit par leurs voix perçantes, se disputent la boîte du scrutin, tandis que les hommes veulent, disent-ils, jeter la maison par la fenêtre. La garde nationale, que le maire avait fait prévenir par le garde-champêtre, arrive: on la repousse, on la désarme. Enfin le calme n'a été rétabli que par l'intervention de la gendarmerie, arrivée fort heureusement pour clore les opérations.

d'argent. — Avec les gitans d'Espagne, les gypsies d'Ecosse, les zigueners d'Allemagne, voilà les seuls bohémiens que nous reconnaissons, et sans vouloir nous plonger tête baissée dans toutes vos horreurs, qui cependant peuvent avoir leur curiosité, nous soulevons notre verre, comme le comédien Lelio dans la Dernière Aïda, de Mme Sand, et nous chantons d'une voix ferme et pure: — Vive la Bohème!

L'Ambigu a fait, pour cette pièce, évidemment inspirée par les Mystères de Paris, d'immenses frais de décorations, dont plusieurs sont réellement magnifiques. Celle du deuxième acte, qui représente une perspective de la Seine, prise au bas du pont Marie par un clair de lune, produit surtout le plus délicieux effet. Elle est due au pinceau de MM. Séchan, Diéterle et Despléchins. Une splendide toile de MM. Philastre et Cambon mérite aussi d'être admirée: c'est un panorama de Paris vu des hauteurs de Montmartre; il termine dignement cette série de huit tableaux qui, bien plus que le drame dont ils sont l'accessoire ou le prétexte, vont attirer trois mois durant la foule à l'Ambigu.

Les acteurs, entre autres Mafis et Philippe, qui deviennent tout à fait populaires au boulevard, et Albert et Ghilly, qui le sont plus que jamais, ont joué leurs rôles de sacrépans ou d'hommes vertueux avec une conscience digne d'éloges. — Mlle Deslandes continue à parler charabia d'une façon désespérante, et à dire laissez-moi pour laissez-moi!

Odéon. — Réouverture. — L'École des Princes, comédie en cinq actes et en vers, de M. Louis Lefèvre.

L'Odéon a rouvert ses portes le 28 septembre, ainsi qu'il l'avait promis: — l'exactitude doit être la politesse des théâtres subventionnés. — Il a inauguré sa nouvelle ère dramatique par la reprise de Lucrèce, avec Mme Dorval dans le rôle de Tullie et Mlle Maxime dans celui de la vertueuse Romaine. Mme Dorval nous avait prouvé, si déjà nous n'en eussions été convaincus, que le personnage de Tullie est le seul qui intéresse et qui existe dans la tragédie de M. Ponsard: Lucrèce n'est à côté qu'une passive et froide statue. Mlle Maxime a su cependant l'animer un peu, la rendre presque vivante à force d'intelligence et de ta-

lent. Le public lui en a su gré. — Avant la tragédie, Monrose était venu prononcer un discours de rentrée, assez agréablement versifié par M. Camille Doucet, et qui avait mis les spectateurs en fort bonne disposition.

Le lendemain, l'École des Princes a fait les frais du spectacle: ça été une de ces soirées que l'on est convenu d'appeler littéraires et qui sont, en réalité, fort ennuyeuses. La comédie politique de M. Louis Lefèvre nous a paru aussi honnête et constitutionnelle que possible: elle est farcie de maximes et de sentences morales dans le genre de celle-ci:

Souvent, pour marcher vite, on s'arrête en chemin!

Et de cette autre:

Ramper aux pieds des grands est un besoin caduc!

L'auteur de l'École des Princes est à coup sûr un homme vertueux et qui doit aimer à voir lever l'aurore.

Théâtre des Variétés. — Polémique.

Il nous reste à payer une dette de reconnaissance aux acteurs qui ont figuré dans le Voyage en Espagne; Hyacinthe a donné au touriste Renillard une physionomie de l'extravagance la plus originale; malgré sa poltronnerie, avec quelle insouciance badaude et parisienne il le fait pa-ta-ger à travers toutes sortes d'événements et de complications auxquels il ne peut rien comprendre. Dussert a représenté le domestique-brigand avec un aplomb imperturbable, un comique sérieux, une politesse sinistrement glaciale du meilleur effet; Mlle Alice Ozy a prêté au personnage de Rosine une jolie figure, une jolie voix, une allure dégagée et mutine qui laisse pressentir, juste ce qu'il faut, la grisette de la rue Vivienne sous la mantille de l'Espagnole.

Mlle Grave a fait tout ce qu'on pouvait faire d'un rôle ingrat et à peine esquissé. Don Itamon et don Inigo sont aussi fort convenablement représentés... et chaque soir, de nouveaux mots dus à la verve des acteurs tout à fait à leur aise avec ce simple canevas, viennent ajouter à l'hilarité du public. Nous dirions un mot de Narcisse le Beau, joué à la re-

présentation à bénéfice de samedi, si l'on ne nous apportait à l'instant une réponse de notre ami Nestor Roqueplan sur un long article de M. Varin qui a paru dimanche dans le Charivari. Nous remplaçons l'analyse de Narcisse par l'épître spirituelle du directeur des Variétés.

Mon cher Théophile,

Je vous demande vraiment bien pardon d'avoir introduit le nom de M. Varin dans le feuilleton que vous m'avez permis de faire lundi dernier.

Cet individu, très enflé d'un tel honneur, nous répond, à vous et à moi, une lettre qui trouve de la profondeur de trois colonnes le Charivari d'hier.

Dans cette lettre, il n'y a qu'une chose qui devrait me blesser, c'est la familiarité de M. Varin, qui m'appelle, son cher Nestor.

Je n'ai jamais parlé à M. Varin que pour lui refuser trois pièces, dont la dernière intitulée: Les Fumeurs, se joue aux Folies-Dramatiques.

Vous voyez bien qu'il faut en rester là; M. Varin écrit dans une langue que nous ne connaissons ni vous ni moi: il vous appellera aussi son cher Théophile, et dans huit jours, il nous tutoiera tous les deux.

Notre dévoué,

NESTOR ROQUEPLAN.

P. S. M. Varin vous accuse de ne pas faire vous-même vos articles. Sic'est vrai, eavoyez-lui donc l'adresse de l'homme qui vous les fournit.

M. Varin nous accuse d'avoir des collaborateurs! le reproche est plaisant de la part d'un vaudevilliste de profession! qui a pris pour écrire sa lettre contre Nestor Roqueplan un collaborateur tout à fait imprévu, c'est à dire Nestor Roqueplan lui-même, auquel il emprunte cinq à six mots-très spirituels, les seuls qu'on puisse lire dans ce long fatras, dés-agréable seulement pour le journal qui l'imprime.

THÉOPHILE GAUTIER.

C'est à raison de ces faits que Moulleaux, père et fils, et Piquerez, comparissent devant le tribunal correctionnel de Belfort.

Le ministère public, qui avait M. Nizole fils pour contradicteur, écarte les détails relatifs aux élections, et ne soutient la prévention que pour le fait de rébellion; comme il est suffisamment prouvé que les prévenus ont été vus désarmant ou cherchant à désarmer des gardes nationaux dans l'exercice d'un service commandé, on les condamne à 16 fr. d'amende et solidairement aux dépens.

Agriculture.

Agriculture en Chine. — La classe des laborieux tient le second rang après celle des lettrés. Rien ne surpasse les premiers missionnaires, à leur arrivée en Chine, que l'état avancé de la science agronomique dans ce pays.

Amiot, écrivain anglais, évalué à 598,172,500 acres (mesure anglaise) la quantité de terres cultivées en Chine. Cette immense étendue de terrain est fractionnée en une multitude de petites portions dont chacune, d'habitude, est exploitée par le propriétaire lui-même. Une rigide économie veille à l'emploi du sol; aussi, les jardins royaux, excepté, ne trouvent-ils dans l'empire ni parcs, ni lieux de plaisance. On n'y souffre pas davantage de prairies; les pâturages y sont donc fort rares, et le peu de bestiaux éparpillés sur le vaste territoire n'ont d'autre ressource que d'aller au sommet des montagnes ou sur le bord des marais impropres à la culture, chercher une maigre subsistance. Comme on fait peu d'usage, dans le Nord surtout, des voitures et des charriots, les routes sont faites uniquement pour les piétons. De la sorte on épargne un terrain précieux. C'est dans le même but d'économie qu'on interdit les haies et clôtures, envahissantes de leur nature. De minces bornes en porcelaine servent à indiquer les limites respectives. L'étroit sentier qui, seul, sépare les fermes, ne pouvant toujours y suffire. Les collines reconnues complètement stériles sont réservées pour les cimetières; et encore n'en est-il pas ainsi pour toutes; car fréquemment on rencontre des montagnes naturellement arides que les Chinois, par d'habiles travaux de terrassement, ont su rendre fécondes, et qui, maintenant couvertes des plus riches moissons et d'arbres fruitiers au feuillage splendide, présentent le plus admirable coup d'œil.

A cette scrupuleuse attention dans l'emploi des terrains, les cultivateurs chinois joignent les méthodes les plus variées, pour prévenir l'épuisement du sol ou lui rendre ses forces. C'est ici qu'on peut dire vraiment que la nécessité est mère de l'invention. Je ne sais point de substance renfermant quelque principe préparateur qu'ils ne parviennent à convertir en engrais. Pour cet usage, ils ne se contentent pas, comme nous, d'employer la vase, les cendres, le fumier, etc., etc. Les cornes et les os réduits en poudre, la sève, le marc des huiles, les plâtres des vieilles cuisines, les débris d'animaux et végétaux de toutes espèces, jusqu'aux poils de barbes et cheveux tombés sous le rasoir, tout cela est fort estimé; aussi recueille-t-on précieusement ces diverses substances, qu'on dépose à mesure dans des citernes creusées à cet effet, ou dans de grands vases d'argile enfoncés dans la terre, et couverts avec de la paille pour empêcher l'évaporation. On verse sur ces matières une quantité d'eau suffisante, la fermentation ne tarde pas à s'établir, et quand la dissolution est complète, on fume les terres.

Les Chinois, mieux que personne, comprennent l'importance de la bêche répétés, trop méconnus des Européens, et qui pourtant permet presque aux indiens de se passer d'engrais. La charrue n'est pas traînée par des bœufs ou des chevaux, mais par une espèce particulière de buffle, et plus souvent par des hommes et des femmes. Fréquemment aussi, au lieu de la charrue, on emploie la bêche et la houe. Les nombreuses rizières dont la Chine est coupée offrent aux habitants de grandes facilités pour les irrigations, qu'ils ménagent avec autant d'adresse que de prévoyance.

Dans aucun pays du monde, l'agriculture ne reçoit plus d'encouragements, n'est davantage honorée que dans la Chine. Non seulement l'empereur lui-même, chaque année, laboure publiquement, à l'imitation de Sian-pung, le divin labourer, une pièce de terre; mais il est regardé plus particulièrement comme le protecteur et le père de tous ceux qui cultivent le sol; et même il assume vis à vis de la Divinité une responsabilité toute personnelle, comme on peut le voir par la prière suivante que le souverain actuel, Taou-Kwang, adressait au Tien durant la famine de 1832 :

« Moi, le ministre du ciel, placé au dessus de tous pour maintenir l'ordre dans le monde et assurer la tranquillité du peuple, je ne saurais ni dormir, ni manger avec calme, tourmenté comme je suis par le chagrin, le cœur en proie à de cruelles anxiétés, tant que je ne verrai pas descendre sur la terre les pluies abondantes et fécondes! Seigneur, quel que soit mon crime, soit que j'aie manqué de ferveur ou d'exactitude dans les sacrifices de la piété, soit que dans mon cœur l'orgueil et la prodigalité, croissant en liberté, aient jeté des racines profondes; soit que les affaires de l'Etat aient souffert de ma négligence; soit que j'aie fait entendre quelques paroles téméraires ou dignes de blâme; soit que, dans la distribution des récompenses comme des châtimens, la sévère équité ne m'ait pas guidé toujours; soit que pour élever des monuments ou planter des jardins, j'aie dévasté les propriétés et exposé mon peuple à la détresse; soit que, dans le choix des officiers publics, je n'aie pas toujours pris les plus capables, et que par là j'aie rendu le gouvernement vexatoire; soit que les opprimés en aient appelé vainement à ma justice; soit que, dans les provinces affligées du Sud, mes largesses mal répandues n'aient pas empêché des malheureux de mourir de faim dans les fossés; je me prosterner devant vous, ô Empereur du ciel, et j'implore votre clémence; pardonnez à mon ignorance et à ma faiblesse, car des millions d'innocents, enveloppés dans ma disgrâce, souffrent à cause de moi, qui ne suis qu'un homme; souffrez pour mes péchés, si nombreux, hélas! que je désespère d'arrêter leurs justes conséquences. — Pourtant, l'été se passe et l'automne arrive; attendre plus longtemps

est impossible. — Ô Empereur du ciel! de nouveau je me prosterne pour obtenir une gracieuse délivrance!

Culture du riz en Chine. — La culture principale est celle du riz, qui donne chaque année deux, quelquefois même trois récoltes. A défaut de cette troisième récolte, on fait produire à la terre des légumes et végétaux de toutes sortes : pommes de terre, pois, etc., etc. Les femmes partagent avec les hommes les travaux du labourage. Aussi, dans certaines classes, ce qu'un Chinois, en se mariant, recherche avant tout, c'est une compagne saine et robuste; sous ce rapport, les laborieuses femmes de Keng-Sée sont en grande estime par toutes les provinces de l'empire.

L'excellent ouvrage de M. J. P. Davids : *La Chine et les Chinois*, contient, sur la culture du riz, d'intéressants détails qui ne peuvent mieux trouver leur place qu'ici :

« Le riz qu'on récolte à la Chine surpasse de beaucoup en grosseur celui qui croît dans l'Inde; on le divise principalement en deux sortes : le blanc ou le fin, et le rouge ou l'espèce la plus grossière. Les Chinois ont un grand préjugé en faveur des produits indigènes; pourtant, si la disette se fait sentir, on les trouve assez empressés à accueillir ce qui vient du dehors. Le gouvernement de Canton, lui-même, encourage l'importation du riz étranger par l'exemption des droits d'entrée; mais la mauvaise foi et les exactions des mandarins inférieurs rendent en grande partie ces avantages illusoire; on a vu plus d'une fois, par les pertes mangées de ces employés rapaces, des bâtiments chargés de riz ne pouvoir pénétrer au delà de Lintin, où il leur fallait vendre leur marchandise au prix de revient. Tout cela n'a pas empêché qu'à différentes reprises, grâce à la franchise accordée sur le fleuve de Canton, l'importation par les navires de diverses nations se soit élevée jusqu'à 15 et 20,000 tonneaux, quantité fort restreinte du reste, relativement aux besoins d'une énorme population. La fabrication des liqueurs fermentées et la distillation consomment annuellement une quantité de grains considérable; aussi, quand la disette est à craindre, les mandarins ont-ils grand soin de défendre l'emploi du riz pour cet usage; leur ignorance profonde de l'économie politique ne leur permet pas de comprendre que si les denrées en question étaient nécessaires à l'alimentation, l'élevation du prix, mieux que toute prohibition, empêcherait de changer leur destination; sans compter, ce qui est bien autrement important, qu'il se trouve toujours, grâce à cet usage, un excédant dans les approvisionnements, une sorte de fonds de réserve auquel on pourrait recourir à toute extrémité.

Rien de plus simple que le mode de labourage employé pour la culture du riz. Un couplet aigu et tranchant serait inutile pour remuer des terres grasses et légères, où l'on ne craint jamais de rencontrer le tal; aussi ne s'en sert-on point; mais seulement d'une espèce de soc recourbé à son extrémité postérieure, à l'aide duquel on retourne le sol. Dans la province de Canton, pour labourer les rizières, on attelle à la charrue une espèce particulière de buffle d'un gris noir ou couleur d'ardoise, et que ses allures particulières et assez curieuses ont fait nommer par les Chinois show-afatou, ou buff d'eau. Ce curieux animal fréquente de préférence les bas-fonds et les marécages où il aime à se vautrer, et par ses habitudes se rapproche bien plutôt des individus de la classe des pachydermes que de celle des ruminants. Lorsqu'au printemps les pluies abondantes ont inondé les rizières, on attelle le show-afatou à la charrue, et, poussé par son conducteur, il sillonne ces terrains boueux, où l'un et l'autre enfoncent souvent jusqu'aux genoux, tâche assez difficile; mais à laquelle, par sa nature particulière, se prête admirablement l'animal. Cela fait, il ne reste plus qu'à promener à travers toute la rizière le râteau ou la herse à une seule rangée de dents, et sur laquelle un homme se tient d'habitude pour briser les mottes et débarrasser le sol.

Les semailles ne se font point comme chez nous celles du blé; on sème d'abord le riz dans un terrain de peu d'étendue, préparé à cet effet et largement arrosé, d'où plus tard on le transplante dans les campagnes; avant de confier la semence à la terre, on la trempe dans un engrais liquide, qui la protège contre la piqure des vers et des insectes, et précipite la sortie du germe. Il suffit de deux ou trois jours pour qu'on voie paraître les jeunes pousses, qui sont alors du plus beau vert. Lorsqu'elles ont atteint la hauteur convenable, on les transporte dans les rizières préparées pour les recevoir. Le procédé employé pour la transplantation, indique une connaissance parfaite de la division du travail; un certain nombre d'ouvriers chargés d'arracher les plantes, hautes d'environ six pouces, les remettent à quelques-uns de leurs compagnons, qui vont les porter à leur destination. Là, elles sont reçues par des laborieux qui, dans la vase et dans l'eau jusqu'à la cheville, s'occupent, les uns à creuser des trous pour y placer les tiges six par six, les autres à relever la terre à l'entour des racines. On laisse ensuite chaque touffe une distance d'environ 16 centimètres. La plantation terminée, le champ est arrosé suivant ses besoins, ou suivant les exigences de la saison; car une sécheresse inaccoutumée serait fatale à ces grains, que les planteurs de la Caroline du Sud nomment pour cette raison ricamp seed (la semence qui nage).

Dans l'intervalle entre les semailles et la moisson, on sarcle les champs, qui sont entretenus avec le plus grand soin. Quand la teinte jaune du riz annonce une maturité prochaine, on retire l'eau graduellement, si bien que, vers la fin de juin ou au commencement de juillet, époque de la moisson, la rizière se trouve complètement à sec.

On coupe le riz au ras du sol, à l'aide d'une espèce de faucille, ou lame recourbée; on le lie en bottes ou en gerbes pour être emporté et battu. Cette dernière opération n'offre rien de bien particulier; on se sert comme chez nous du fléau, quelquefois pourtant, ainsi que l'ont rapporté certains auteurs, on fait, pour en exhaler le grain, fouler les gerbes aux pieds des bestiaux. Le van des Chinois ne diffère en aucune façon du nôtre pour la forme; aussi nous paraît-il évident que nous leur devons cette utile invention. Un modèle aura été apporté de Chine

en Hollande, d'où l'usage s'en est répandu par toute l'Europe. Pour débarrasser le riz de sa cosse assez tenace, on le broie dans des mortiers de pierre, dont les pilons, taillés en forme de cône, fonctionnent par le moyen de leviers horizontaux qui leur sont adaptés. Une roue, mise en mouvement par un courant d'eau, fait mouvoir un cylindre hérissé de dents sur toute sa circonférence; ces dents venant à se rencontrer dans les extrémités des leviers, les frappent alternativement de manière à soulever les pilons à l'autre extrémité. A défaut de cet appareil, les laborieux, pour arriver au même résultat, se servent de leurs pieds.

A peine la première récolte est terminée, qu'on s'occupe sans retard de préparer la seconde. A cet effet, on arrache toutes les vieilles racines, et la terre inondée se couvre bientôt de nouvelles plantes qui donnent leur moisson en novembre. Pour d'autres semailles, on ne jette pas comme chez nous le grain un peu au hasard à travers le sillon; les Chinois, plus économes de la semence, ont pour cette opération différentes méthodes, dont l'une plus particulièrement paraît avoir attiré l'attention de M. Barrow. La machine dont on se servait pour cette opération, dit-il, consistait en deux perches de bois parallèles, terminées à leur extrémité inférieure par une lame de fer qui creusait le sillon; à chacune de ces perches, placées sur des roues, était attachée une petite corceille d'où tombait la semence, recouverte aussitôt de terre au moyen d'une pièce de bois transversale fixée derrière, et qui d'abord faisait office de balai. La troisième récolte, comme nous l'avons dit, se compose le plus souvent de légumes et végétaux de toutes natures qu'on n'obtient que dans les mois secs et froids de l'hiver. A cette époque, les rizières, aux alentours de Macao, donnent à profusion des pommes de terre, pois, choux et choux-fleurs, incapables de résister aux chaleurs excessives comme aux pluies fréquentes de la saison d'été. Pour ces cultures, on remplace la bêche par une large loue de fer, qui va plus vite en besogne, mais ne retourne pas la terre de moitié aussi profondément. Cette loue tient lieu de tous autres instruments, pour sarcler, couper, creuser, ou faire n'importe quel travail de ce genre. Les Chinois nomment le riz me, lorsqu'il est encore dans la cosse, fan, quand il est bouilli, expression qu'on pourrait traduire par le bâton de riz.

Il arrive quelquefois que la récolte du riz vient à manquer, d'où résultent la cherté et la disette; aussi, le gouvernement chinois, dans cette prévoyance et avec une sollicitude toute paternelle pour ses sujets, a pris soin d'établir dans chaque province des greniers publics; des officiers choisis sont chargés de la surveillance de ces établissements, et d'y faire au besoin de l'Etat, dans les temps d'abondance, de grands approvisionnements de riz qui, plus tard, sont vendus ou distribués aux familles les plus pauvres, d'après les circonstances. Si la récolte de l'année suivante promet d'atteindre le niveau habituel, ce qui reste dans les magasins se vend avec une légère réduction sur le premier prix. Parfois on craint au contraire que la production ne suffise pas au besoin des consommateurs, le gouvernement ouvre au meilleur marché possible ses magasins aux indigènes. La famine vient-elle réellement à se faire sentir, il leur fournit gratuitement sa marchandise. Ces greniers publics, sous des formes diverses, paraissent avoir existé de tout temps en Chine, où le métier d'accapareur est sévèrement interdit.

Spectacles du 2 octobre.

- 7 h. 1/2 OPÉRA. — La Juive.
- 7 h. 1/2 FRANÇAIS. — Le Roman d'une heure, le Veire d'Eau.
- 7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE. — Angélique, Lambert.
- 7 h. 1/2 ODEON. — L'École des Princes.
- 7 h. 1/2 VAUDEVILLE. — Le Château, Mme Barbe-Bleue, Patineau, Petites Mères.
- 7 h. 1/2 GYMNASSE. — Le Héros, Scarron, Deux Soeurs, Jacquart.
- 7 h. 1/2 VARIÉTÉS. — Nuits de la Beau, le Voyage en Espagne, sur les Toits.
- 7 h. 1/2 PALAIS-ROYAL. — Campagne à Deux, Paris, Orléans et Rouen, Marchand d'Images, les Trois Dimanches.
- 6 h. 1/2 OPÉRA-ST-MARTIN. — Le Royaume des Femmes, la Tour de Nèfle.
- 6 h. 1/2 AMBIGU-COMIQUE. — Les Boliémiens.

Tribunal de Commerce de la Seine.

Assemblées de Créanciers. — Du 2 octobre 1849. — Chancelier et Clément, commiss. de roulage; véris, 10 h. — Gérard, en son vivant carrier; clot., 2 h. 1/2. — Coulon aîné, mod. de vins; conc., 2 h.

Un des propriétaires-gérants : DUJARIER.

Il est disparu de Lyon, le 24 septembre, un jeune homme de 26 ans, nommé JOSEPH ERRARD. Ses parents prient les personnes qui l'auraient vu ou rencontré, de vouloir bien en donner avis à M. Guiche, Palais-Royal, 143. — Voici son signalement : Taille d'un mètre soixante-quinze centimètres, cheveux, barbe et sourcils châtain, front rond, yeux gris, nez un peu long, acné fin, bouche moyenne, menton rond, teint clair, cicatrice à la tempe droite; son litige est marqué J. E.

Librairie, Beaux-Arts et Musique.

LA PARTIE FRANÇAISE-ALLEMANDE du Dictionnaire de MM. Schuster et Régnier, depuis si longtemps attendue, paraît aujourd'hui à la librairie de Charles Ringraz, éditeur, 10, rue de Seine. Cet ouvrage, commencé il y a six ans, dont la partie allemande-française, adoptée par l'Université, a déjà obtenu le plus légitime succès, est enfin terminé. Ainsi la France sera désormais affranchie du besoin de faire venir tous les ans un grand nombre de dictionnaires publiés en Allemagne.

Commerce et Industrie.

Le quartier du Palais-Royal, si connu des étrangers par la richesse et l'importance de ses établissements, vient d'augmenter sa renommée par l'agrandissement des magasins de nouveautés du Coin de Rue. La réouverture aura lieu demain, lundi. L'heureuse situation de cette maison, le choix, l'immense assortiment de ses marchandises nouvelles, en font un établissement de premier ordre.

8, rue Montesquieu, EN FACE la Cour des Fontaines. **MAGASINS DE NOUVEAUTÉS.** près le Palais-Royal, AU COIN de la rue des Enfants. **2** RÉOUVERTURE, Aujourd'hui Lundi, OCTOBRE. **2** RÉOUVERTURE, Demain lundi, OCTOBRE. Cette Maison, une des plus importantes de la capitale, vient encore d'ajouter à ses Magasins deux immenses galeries. Tout sera marqué en chiffres connus et vendu à prix fixe.

VENTES IMMOBILIÈRES.

Biens situés à Paris.

Etude de M^e BELLAND, avoué, rue du Pont-de-Lodi, 5. Adjudication aux enchères, en l'étude et par le ministère de M^e Beaupin, notaire, à Paris, rue Sainte-Anne, 51, le jeudi 19 octobre 1849, heure de midi, du

FONDS DE COMMERCE

de **Marchand de Nouveautés** exploité à Paris, dans une maison sise à l'angle de la rue Bergère et du faubourg Montmartre, ayant pour enseigne : *La Porte-Montmartre*.

S'adresser sur les lieux ; Chez M^e BELLAND, avoué poursuivant; Chez M^e LAUNAY, avoué, rue Neuve-St-Augustin, 22; Chez M^e Beaupin, notaire, dépositaire de l'enchère. (3239)

Biens situés dans les départements.

Etude de M^e D'HALLE-LOY, avoué à Epinal, et HALLOT, notaire à Bains (Vosges). Vente sur licitation, entre majeurs et mineurs, sur la mise à prix de 310,000 fr., en l'étude et par le ministère de M^e Hallot, notaire à Bains, commis judiciairement à cet effet, le mardi 24 octobre 1849, à dix heures du matin,

DE LA BELLE MANUFACTURE DE FER-BLANC

Située terroir de Bains, sur la rivière du Concy.

Cette usine, l'une des plus importantes de son genre de fabrication, non seulement de tout le département des Vosges, mais encore de ceux voisins, pour la qualité et la quantité de ses produits, est composée :

- 1^o De Divers Bâtimens de très grande dimension et d'une surface de 2,500 mètres; renfermant les machines servant à la fondue des mouillages et à la fabrication des fers-blancs, tôles, fers ordinaires, fers de cercles, martinets, et autres fers marchands forgés et cylindrés.
- 2^o Du Château, vaste bâtiment à deux étages, très bien construit, comprenant 22 pièces, jardin anglais, verger et potager; serres chaudes contenant une riche collection de plantes rares et de fleurs de toutes espèces, et un élégant pavillon ayant servi au bois; chapelle, logemens de commis, de logemens d'ouvriers, écuries pour chevaux, jardins d'ouvriers et différentes pièces de terre.

L'ensemble de la manufacture, avec les aisances ainsi que tous les terrains, est d'une contenance totale de 17 hectares 31 ares 31 centiares.

ET DE L'ANCIENNE Forge de Grunpt.

Située terroir de Fontenoy-le-Château, distante d'environ 600 mètres de la Manufacture, dont elle dépend.

Cette forge, dans laquelle on pourrait à peu de frais, établir un moulin, est

composée de vastes bâtimens, dont l'un, d'une longueur de 55 mètres sur une largeur de 14 mètres, renferme encore une partie du matériel de la forge, et les autres sont bâties à charbon et logemens d'ouvriers.

Il dépend de cette forge un champ et un étang, contenant ensemble 90 ares 21 centiares.

Peu de parties de la présente vente, les places adhérentes aux usines, ornemens, boiseries, marbres, poêles, sonnettes se trouvant dans le château.

Ces immeubles dépendent de la succession de M. le baron Palatin.

S'adresser, pour visiter les immeubles à liciter, sur les lieux, au concierge de la manufacture.

Et pour prendre des renseignements : A Epinal, à M^e D'HALLE-LOY, avoué poursuivant, rue du Chapitre, 10, et à M^e Pensée, avoué coadjuteur, rue de la Calandrie ; Et à Bains, à M^e HALLOT, notaire, place de l'Hôtel-de-Ville, dépositaire du cahier des charges. (3241)

A VENDRE, Belles Propriétés, à 3 1/2 et 4 1/2.

- 1^o Un Corps de Ferme, une Manonverrie, 405 hectares d'un tenant, dont 60 hectares en bois et futaies de pins, 240 hectares d'excellentes pâtures, à convertir en prairies artificielles. Le revenu net est de 7,900 fr. Prix : 225,000 fr.
- 2^o Une Ferme, avec 285 hectares d'un tenant, 70 hectares en bois taillis et futaies de pins, 175 hectares de bonnes pâtures. Le surplus, terres en prés; revenu, 5,400 fr. Prix : 115,000 fr.

3^e En Corps de Ferme, 200 hectares d'un tenant, 40 hectares en bois taillis et pins, 40 hectares en pâtures; le reste en terres et prés. Revenu : 5,900 fr. Prix : 105,000 fr.

4^e Deux Fermes, une locature, 267 hectares, d'un tenant en terres, bois, un cours d'eau disposé à irriguer beaucoup de prés. Revenu : 4,500 fr. Prix : 140,000 fr.

Ces propriétés sont situées à 4 kilomètres de la Motte-Bevron et de l'embarcadere du chemin de fer d'Orléans à Vierzon.

S'adresser, pour renseignements et traiter, à M. Martial, arpenteur, à La Motte-Bevron (Loir-et-Cher). (3237)

PUNAISES, FOURMIS

Ensecto-Mortifère. Précieuse composition pour détruire les insectes nuisibles ou incommodes et leurs œufs. Faubourg Montmartre, 78.

LAMPES aites CARCEL.

Perfectionnées et simplifiées, n'étant sujettes à aucun dérangement, 50 fr. et au dessus, garantie, cinq ans. On peut, par un moyen simple, les nettoyer soi-même en quelques minutes.

Très belles lampes façon Carcel, en porcelaine et en bronze, aux prix les plus modérés; suspension à contrepois pour salle à manger, éclairage de billard à 75 fr.

Stipson, fabricant breveté, rue de la Grosse-St-Martin, 1. (Affranchir.) (3049)

Paris, imprimerie de BOUTREUX et FLEU, rue de Valenciennes, 35.

CHEMINÉES et CALORIFÈRES

Simple et de Luxe.

CALORIFÈRES DE CONSTRUCTION

Pour grands Etablissements, De G. LAURY, Ingénieur breveté du Roi, Rue Tronchet, 29 et 31, et rue Neuve-des-Mathurins, 69, 71, etc.

Les vains progrès que M. LAURY a fait faire à cette NOUVELLE branche d'industrie, sous les rapports de la science, de l'art et de l'économie, lui ont valu du Roi douze brevets d'invention et plusieurs médailles d'honneur.

Maladies Secrètes

TRAITEMENT du Docteur CH. ALBERT,

Médecin de l'École de Paris, maître en pharmacie, co-répondant des Académies de la Ville de Paris, Professeur de médecine et de botanique, licencié du Gouvernement Français, honoré de médailles et récompenses nationales, etc., etc.

Les questions nombreuses et embrouillées qui se présentent au sujet de ces maladies, et qui ont souvent été traitées par des moyens inefficaces, sont résolues par le Docteur Albert, qui a découvert un traitement simple, facile, et sans danger, qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et qui agit sur le système sanguin, et qui agit sur le système lymphatique, et qui agit sur le système sécrétoire, et qui agit sur le système excrétoire, et qui agit sur le système reproducteur, et qui agit sur le système urinaire, et qui agit sur le système digestif, et qui agit sur le système respiratoire, et qui agit sur le système circulatoire, et qui agit sur le système nerveux, et qui agit sur le système musculaire, et qui agit sur le système osseux, et